

Conseil métropolitain de Toulouse Métropole

23 juin 2022

Intervention d'Odile Maurin

Délibération 17.3 : Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT) - Pacte Urbain 3ème ligne de métro - Fondeyre - La Vache - Toulouse Lautrec - Consultation de maîtrise d'œuvre urbaine : désignation des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants pour siéger au jury - DEL-22-0575

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Mon intervention, au-delà du choix du jury, porte sur la question des AFNT, ces travaux d'aménagements de voies ferroviaires au Nord de Toulouse. Je souhaite insister particulièrement sur l'importance qu'ils revêtent pour développer dans le futur une desserte de type RER dans l'agglomération toulousaine.

Or il faut être au clair sur ce que vont contenir ces AFNT si on veut pouvoir développer l'étoile ferroviaire. Pour cela 2 points sont essentiels :

- Est-ce que l'on met un terminus partiel à La Vache ou est-ce qu'on permet aux lignes de traverser l'agglomération ? Instaurer un terminus partiel à La Vache, c'est entraver la possibilité de traverser toute l'agglomération en train, et donc renoncer à une desserte réellement ambitieuse de la métropole. Car les ruptures de charge, ces changements de moyens de transport, sont dissuasives.
- La question de la gare de Lespinasse : les futurs travaux des AFNT doivent intégrer le projet de gare de Lespinasse. C'est un projet qui a été plébiscité dans l'enquête publique, Toulouse Métropole s'est prononcé en sa faveur, par contre SNCF Réseau est contre. Nous ne devons pas lâcher sur ce projet, car si elle n'est pas comprise dans les travaux des AFNT, elle ne se fera jamais. Nous demandons donc à ce que les études complémentaires qui seront lancées sur les AFNT intègrent le projet de gare à Lespinasse.

Nous comptons sur vous chers collègues, pour être attentifs sur tous ces points, et sur ces travaux dont vont dépendre les opportunités de desserte ferroviaire de la métropole sur les prochaines années.